

MAURICE-TIÈCHE

Ensemble scolaire privé



Ecole Maternelle



Ecole Elémentaire



Collège-Lycée



www.maurice-tieche.fr

Maurice-Tièche



Maurice Tièche, l'homme

Pour la plupart des écoles ou des institutions, c'est une femme ou un homme qui en est le fondateur. Il en est de même pour l'Ensemble Scolaire Maurice-Tièche (ESMT).

Maurice Tièche est né en 1895, marié à Nelly Delaprès en 1918. Son parcours académique le mena de la Sorbonne à l'Institut des Sciences de l'Education à Genève et, de là, à Collonges où il devint professeur de littérature et de philosophie au Séminaire adventiste du Salève de 1931 à 1949. Il y enseigne la littérature, la psychologie et la philosophie. Conjointement il poursuit des recherches, avec Piaget et Brantmey à l'Institut des Sciences de l'Education de Genève.

Passionné d'éducation, il ne peut que remarquer que ce Séminaire où il enseigne manque cruellement d'une structure permettant d'apporter un enseignement de qualité aux enfants et ce dès le plus jeune âge. Une structure dans laquelle un soin tout particulier serait porté, certes à la transmission des savoirs et des savoir-faire, mais également du savoir-être.

Epaulé par Madame V. Hebert, son projet verra le jour en 1936 avec l'ouverture d'une école primaire qui accueillit en cette première rentrée d'automne 1936 une quinzaine d'élèves.

C'est en 1959 qu'il s'est éteint alors que, entretemps, son projet avait bien grandi puisque la modeste école primaire des débuts s'était développée pour s'étendre à un collège et lycée qui depuis 1953 prépare les élèves au baccalauréat.

Sa vision holistique de l'enfant et de l'adolescent reste présente encore aujourd'hui. Une approche qui ne consiste pas simplement à se soucier du développement intellectuel des élèves mais qui s'applique également à leur développement physique, social et spirituel.



L'ESMT en quelques dates

1936 Maurice Tièche fonde une école primaire à Collonges-sous-Salève. La qualité de l'éducation et de l'enseignement dispensé incite des familles de la région, d'origines diverses, à y inscrire leurs enfants.

1946 Ouverture de la classe de 6ème, puis du reste des classes du Collège en 1948 qui reçoit son existence légale et devient le Cours Complémentaire du Séminaire Adventiste.

1953 Le Cours Complémentaire devient le Cours Secondaire et compte plus d'une centaine d'élèves. Il prépare le bac littéraire dès 1952 et le bac scientifique à partir de 1965.

1973 Le Cours Secondaire adopte le nom de Cours Privé Maurice-Tièche puis, quelques années plus tard, celui de Lycée Privé Maurice-Tièche.

2003 Les deux entités primaire et secondaire fusionnent en un ensemble scolaire unique qui, aujourd'hui, porte le nom d'**Ensemble Scolaire Maurice-Tièche**.

2013 Quatre classes de l'école primaire passent sous contrat simple avec l'Education Nationale.

2015 Les classes de 6ème et de 5ème passent sous contrat d'association avec l'Education Nationale.

2017 Avec les passages sous contrat des classes de 4ème et 3ème c'est tout le collège qui est sous contrat

2018 Pour la première fois, nos élèves de 3ème passent le Brevet (DNB) avec le contrôle continu et notre établissement devient centre d'examen.

2019 Mise en place du nouveau Bac.

2020 Ouverture d'une option de préparation aux certifications Cambridge.
L'ESMT adopte une nouvelle identité graphique et modernise ses supports de communication.

Et ensuite, l'histoire continue avec vous ?



Partenaire de vastes réseaux éducatifs

L'Ensemble Scolaire Maurice-Tièche appartient au réseau mondial de l'éducation de l'Eglise adventiste.
Ce système éducatif forme le plus grand réseau unifié d'enseignement privé protestant au monde. Il regroupe entre autres plus d'une centaine d'universités et plus de 6000 écoles secondaires et primaires, réparties sur tous les continents.
Pour en savoir plus : adventiste.org

L'Eglise adventiste est membre de la Fédération protestante de France et notre école est représentée au Conseil Scolaire de la FPF. Cette présence à ce groupe de travail et d'échange s'inscrit dans la volonté permanente d'ouverture, de partage, de progression.

Pour en savoir plus : protestants.org

Notre établissement est aussi partenaire d'un réseau bien plus grand qu'est l'enseignement catholique. Ceci permet à la fois de riches échanges grâce à leur expérience dans le domaine et également de participer à une plus grande représentativité de l'enseignement chrétien en France.

Pour en savoir plus : www.enseignement-catholique.fr

Notre établissement suit les programmes de l'Education Nationale Française et, nous accueillons des élèves de toutes origines sociales et religieuses sans aucune distinction et dans le respect total des convictions de chacun.

Philosophie de l'éducation

De l'école maternelle au lycée, l'Ensemble Scolaire Maurice-Tièche a la réputation de transmettre aux enfants et aux jeunes gens de hautes valeurs éducatives et morales. Ici, la formation du caractère est une priorité : l'enfant et le jeune y apprennent à se maîtriser, à prendre leurs responsabilités, à faire le bon choix en développant un esprit de décision. Ceci est clairement exprimé dans la Charte Fondamentale (p.5).

L'élève est considéré comme une personne à part entière et pour cela nous nous soucions de son développement intellectuel mais aussi physique, social et spirituel, le tout en se fondant sur des valeurs chrétiennes.

L'encadrement est tout à la fois rigoureux et bienveillant. Le cadre naturel dans lequel évoluent les enfants et les jeunes gens leur offre un contact permanent avec la nature.

Il n'est pas rare d'entendre des « anciens » élèves dire que leur passage à Maurice-Tièche, a constitué un moment fort de leur vie et les a orientés vers la réussite personnelle et professionnelle.









RESPECT : Donner c'est recevoir

La Bible

NOTRE PROJET PEDAGOGIQUE

Nous voulons que vivre au Campus soit une expérience permanente du respect de soi, de l'autre et de l'environnement.

Respecter l'environnement, c'est permettre à chacun de pouvoir se développer en bénéficiant d'équipements, de bâtiments, et d'un cadre naturel agréable dont chacun prend soin.

Chacun doit pouvoir se développer physiquement, intellectuellement, spirituellement et socialement : c'est la philosophie éducative de l'Eglise adventiste du septième jour.

Vivre une telle expérience suppose l'engagement de chacun car nous dépendons du cadre de vie que nous construisons.

Se respecter soi-même implique notre santé, notre comportement, nos paroles.

Respecter l'autre c'est apprendre à vivre dans la découverte enrichissante de la différence.



CHARTE FONDAMENTALE

Nous sommes respectueux de nos différences et également des valeurs chrétiennes de notre campus :

Nous sommes accueillants, attentifs et solidaires.

Nous nous engageons dans une dynamique positive de travail nécessaire au progrès de chacun.

Nous prenons soin des équipements, des bâtiments et du cadre naturel dans lesquels nous vivons par respect pour l'environnement.

Nous sommes à l'heure par respect pour nos professeurs, nos camarades, nos élèves, nos collègues et notre travail.

Nous prenons soin de nos paroles, nos attitudes et nos gestes qui sont l'expression de notre respect mutuel.

Nous choisissons une apparence soignée, adaptée aux lieux par respect pour soi et pour l'autre.

Nous prenons soin de notre santé, signe du respect de soi.

Nos spécificités

Un cycle complet de la maternelle à la terminale

Scolariser son enfant à l'ESMT, c'est lui donner la possibilité d'effectuer toute sa scolarité sur un même campus. Pour des fratries, c'est pouvoir vivre sa scolarité dans le même établissement. Pour les parents, c'est avancer avec des équipes pédagogiques et une équipe d'administration et de direction sur du long terme. Cela renforce la communication, la confiance et la continuité pédagogique.





Une école chrétienne au sein de la République

Notre école est basée sur des valeurs chrétiennes. Ces valeurs se retrouvent dans le règlement qui a pour objectif un savoir-être empreint de respect de soi, de l'autre et de l'environnement.

Ceci donne à notre établissement son caractère propre tout en respectant les programmes de l'Education Nationale et le principe de laïcité tel qu'il est défini dans la « Charte de la laïcité à l'Ecole » et notamment dans son point 3 : *«La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.»*

Les diplômes préparés



Le collège prépare à l'obtention du Diplôme National du Brevet. Sur ces 5 dernières années, le taux de réussite est de 98%. C'est le résultat d'un travail qui commence dès l'école primaire.

Un brevet blanc est organisé sur 2 à 3 jours pour les élèves de 3ème à la fin de chaque trimestre.

Concernant le Bac, les élèves peuvent choisir parmi les spécialités suivantes :

- Mathématiques.
- SVT (sciences de la vie et de la terre).
- SES (sciences économiques et sociales).
- Physique chimie.
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques.

S'ils désirent suivre une autre spécialité ils pourront le faire avec le CNED, par correspondance.

Afin de bien les préparer au bac, une semaine de bac blanc, dans les conditions d'examen du bac, est organisée chaque trimestre pour les élèves de terminale pour toutes les matières.

En plus de cela, les élèves des classes d'examen (1ère et Term.) sont soumis à des entraînements aux épreuves du bac le mercredi après-midi à raison de deux par mois en moyenne.

Là aussi les résultats sur 5 ans dépassent les 85% de réussite. Nous avons de petits effectifs et le taux de réussite est donc extrêmement variable. De plus, nous avons fait le choix d'ouvrir régulièrement nos effectifs à des élèves présentant des dossiers apparemment moins performants, dans des conditions bien précises, afin de leur donner une chance et de les accompagner à la réussite.

Effectifs réduits



Notre établissement est constitué d'une classe par niveau : les effectifs sont limités à 20 élèves de la maternelle au CP, puis à 22 jusqu'au CM2 et ensuite à 25 au collège et au lycée. Ceci s'inscrit clairement dans le désir d'être dans une démarche pédagogique qui tienne compte de l'individualité de chacun.

Dans chacune des 3 classes de maternelle (Petite, Moyenne et Grande Section) deux personnes sont présentes : la maîtresse et son assistante. Là aussi, cela a un impact très positif sur la prise en charge et l'accompagnement de l'enfant.

Accompagnement personnalisé



Si beaucoup d'élèves peuvent vivre leur scolarité de manière «standard», notre établissement est néanmoins conscient que certains élèves ont des profils spécifiques qui nécessitent des aménagements. Ces profils sont parfois regroupés sous le terme « Trouble de l'apprentissage ». Pour eux, sur la base du rapport du spécialiste consulté par la famille, nous mettons en place un protocole d'accompagnement personnalisé (PAP).

Cela ne fait pas de nous un établissement spécialisé, mais bien une école qui prend en compte les profils de chacun, dès le plus jeune âge et jusqu'au bac.

En primaire, le conseil d'école qui se tient toutes les semaines est en mesure de faire le point sur les progressions des élèves et d'échanger sur les pratiques pédagogiques pour un meilleur suivi.

Au collège et au lycée, la direction tient en permanence à jour un tableau des aménagements pour les élèves concernés. Ce dispositif est renforcé par des cours de méthodologie et, au lycée, par un tutorat pour les élèves qui en ont besoin.

Le suivi des élèves et l'orientation

Dès la 4ème, les professeurs principaux sensibilisent les élèves sur leur avenir. C'est un point essentiel car des décisions sont à prendre en fin de 3ème. C'est dans cette dernière classe du collège que les élèves ont l'occasion de travailler de manière plus spécifique sur le Parcours Avenir.

Que ce soit au collège ou au lycée, des ressources humaines sont déployées au sein de l'équipe pédagogique pour être à la disposition des élèves et cheminer dans leur orientation et les accompagner dans leurs choix.

Toute l'équipe pédagogique et administrative est soucieuse de l'accompagnement des élèves. C'est la raison pour laquelle :

Vivre sa scolarité à Maurice-Tièche est plus qu'un parcours scolaire, c'est une expérience de vie !



Une vie collégienne et lycéenne dynamique



Le Conseil de Vie Collégienne et Lycéenne se réunit plusieurs fois par an. C'est l'occasion pour des professeurs, les délégués des élèves, la Vie Scolaire et la Direction de réfléchir ensemble sur les améliorations à apporter à notre établissement et son fonctionnement.

Chaque année, nous bénéficions d'actions cofinancées par le département. Ainsi, les 6ème bénéficient de 10 sorties piscines pour valider le Savoir Nager, les 4èmes passent le PSC1, formation aux premiers secours.

Bénéficier de l'apport d'associations spécialisées dans des domaines tels que l'usage du numérique, le harcèlement scolaire, l'éducation à la sexualité,... est essentiel pour nous.

Bien entendu, chaque année scolaire est l'occasion de sorties à caractère pédagogique et/ou ludique.





L'Association des Parents de l'Ensemble Scolaire Maurice-Tièche

L'ESMT a la chance de bénéficier du soutien sans faille de l'Association des Parents de l'Ensemble Scolaire Maurice-Tièche (APEMT). Cette association organise différents événements afin de récolter des fonds pour soutenir les projets scolaires de l'ESMT et développe également diverses initiatives variables en fonction des années.

L'APEMT est représentée dans l'Assemblée Générale de l'ESMT et rencontre très régulièrement la direction.

Très concrètement, l'APEMT apporte 50 % du budget des activités ludiques, sociales, culturelles proposées aux élèves en plus des programmes scolaires normaux. En d'autres termes, sans ce soutien, c'est la moitié de nos activités qui seraient amenées à disparaître.

Bien qu'optionnelle, l'adhésion annuelle de 20€ à cette association est donc essentielle dans l'intérêt des élèves.



Infrastructures et services

Les internats (dès 15 ans ou l'entrée en 3ème)

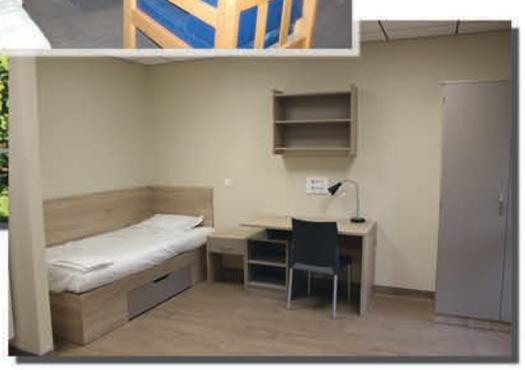
L'internat, c'est une solution pour venir vivre sa scolarité dans un cadre de vie agréable, studieux où les valeurs du respect sont le terreau de nos relations.

Une équipe de professionnels s'applique à un encadrement à la fois bienveillant et rigoureux pour garantir le bien-être et le travail des internes en dehors du temps scolaire.









Les aménagements sportifs



Un gymnase offre un espace et des équipements pour les activités sportives d'intérieur. Il est utilisé par tous les niveaux de scolarité si ce n'est les maternelles qui peuvent eux bénéficier d'un espace attenant à leurs salles de classe.

Un mur d'escalade, qui accueille également le Club d'Alpinisme Français, permet aux élèves de s'initier à la varappe dès la Moyenne Section.

Un plateau synthétique côté primaire, un autre commun à tout le Campus et un terrain de foot sont également à disposition et tout ceci sans compter tout ce que la nature peut nous proposer dans ce lieu privilégié dont nous bénéficions au pied du Salève.









La cafétéria

L'équipe de la restauration scolaire propose une alimentation ovo-lacto-végétarienne équilibrée, diverse et variée. Régulièrement des repas à thème, au moment de Noël par exemple, sont proposés aux élèves.

La cafétéria reçoit les maternelles dans une salle qui leur est dédiée tandis que la salle principale réserve un espace pour les élémentaires, un autre pour les collégiens et lycéens, le tout sous le regard vigilant d'une équipe de surveillance.









La bibliothèque Alfred Vaucher

La Bibliothèque offre non seulement pour tous les âges un nombre considérable d'ouvrages et de périodiques mais c'est également une mine de ressources numériques et des espaces de travail calmes et confortables.

C'est également là que se trouve l'AULA, une salle type «amphi», qui nous permet de rassembler jusqu'à 200 personnes.

Dès le plus jeune âge les enfants sont conduits à la bibliothèque pour consulter et emprunter des livres, écouter des narrations ou encore apprendre l'informatique.







L'église du Campus Adventiste du Salève

Tout comme notre approche pédagogique repose sur des valeurs chrétiennes, l'église de notre campus occupe une place privilégiée, au centre de ce dernier : tout un symbole !

Nous nous retrouvons là pour partager des moments forts.



Un Campus de 21 hectares...



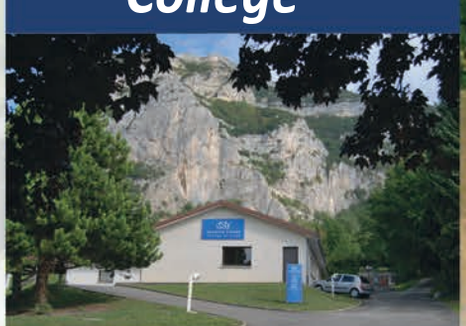
Lycée



Maternelle



Collège



Elémentaire



... mais encore le département musique, arts plastiques, technologie,... le mieux, c'est de venir nous voir !

Autres services



LE TRANSPORT SCOLAIRE

L'école possède 4 minibus qui permettent d'organiser du transport scolaire. Les places sont limitées et chaque année les transports sont organisés en fonction des demandes retenues et des possibilités.
Le transport scolaire est possible dès le CP.

LES HORAIRES SCOLAIRES

Il n'y a pas cours les mercredis et vendredis après-midi.

Les horaires de l'école primaire sont : tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et les lundis, mardis et jeudis après-midi de 14h à 16h.

Les horaires du collège lycée sont : tous les matins du lundi au vendredi de 8h00 à 12h40 et les lundis, mardis et jeudis après-midi de 14h à 16h50.

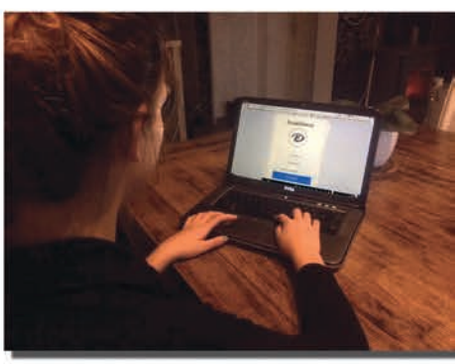
LA GARDERIE PERISCOLAIRE

Une garderie est possible de 7h50 à 8h30 le matin et de 16h à 16h50 les fins de journée.

ECOLE DIRECTE

Ecole Directe, développé par la société Statim, est un espace numérique qui vous permet de contacter l'administration ou les enseignants, de consulter les éléments de la Vie Scolaire de votre enfant, le cahier de texte, les bulletins....

Il s'agit d'un outil numérique performant qui ne doit pas pour autant remplacer le contact humain.



PROCEDURE D'ADMISSION

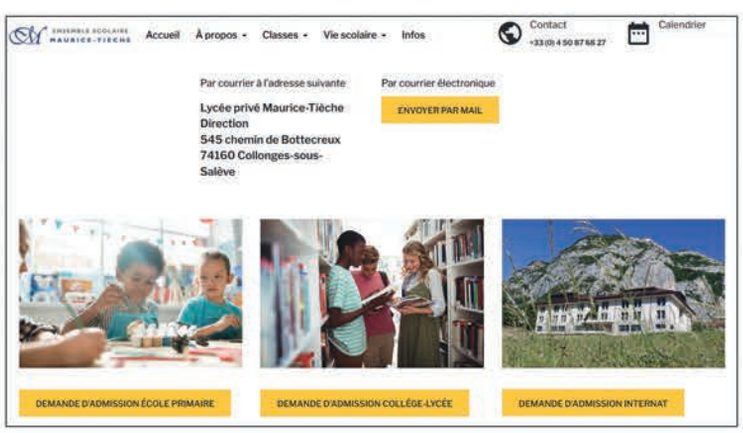
Vous trouverez sur le site internet, www.maurice-tieche.fr, dans la rubrique «Inscriptions, tarifs et docs», les formulaires de demande d'admission pour l'école primaire, le collège-lycée et les internats.

Ces formulaires doivent être accompagnés d'une lettre de motivation et des bulletins des deux années précédentes.

A réception des dossiers, la direction se penche sur votre demande suite à quoi vous êtes contactés pour, le cas échéant, programmer un rendez-vous.

A l'école primaire, une matinée d'adaptation fait également partie de la procédure d'admission.

Une fois l'admission prononcée, vous recevez alors un dossier d'inscription.





Internet : maurice-tieche.fr

Téléphone : +33 (0)4 50 87 68 27

Mail : secretariat@m-tieche.net